

**A Bruxelles Saint-Louis - 180 crédits - 3 années - Horaire de jour - En français**

Mémoire/Travail de fin d'études : **NON** - Stage : **NON**

Activités en anglais: **optionnel** - Activités en d'autres langues : **optionnel**

Activités sur d'autres sites : **NON**

Domaine d'études principal : **Sciences politiques et sociales**

Organisé par: **Faculté des sciences économiques, sociales, politiques et de la**

## SOCB1BA - Introduction

### INTRODUCTION

#### Introduction

La sociologie et l'anthropologie sont nées du désir des sociétés modernes de se connaître, de connaître les sociétés "autres" et d'avoir une capacité à agir sur elles-mêmes. La démarche du-de la sociologue et de l'anthropologue allie une capacité d'analyse et une prise en compte des réalités concrètes (à travers des techniques d'enquête, des études "de terrain"...). Elle se veut à la fois rigoureuse et créative.

Le domaine d'étude de ces deux disciplines est éminemment vaste : le changement social, les relations de genre, le pouvoir, les inégalités, la globalisation, le multiculturalisme, la ville et la mobilité, les croyances, la famille, la sexualité, les nouveaux médias, les réseaux sociaux, les enjeux écologiques, la santé et le bien-être, etc.

Que ce soit de la recherche fondamentale en passant par l'aide à la décision (expertise) et au service à la société, ces deux disciplines sont à même de répondre à des préoccupations très diversifiées. Dans un monde qui subit des bouleversements constants, les savoirs et les compétences du-de la sociologue et de l'anthropologue sont plus que jamais d'actualité.

#### Votre profil

Vous voulez comprendre les enjeux et les transformations sociales et culturelles dans les sociétés contemporaines ? Vous voulez en être acteur ou actrice de changement ? Ouverture d'esprit, goût pour les relations humaines et pour la découverte de la diversité des cultures, éveil aux langues étrangères, curiosité intellectuelle, attention constante à l'actualité sont des prérequis de base pour l'étudiant-e en sociologie et anthropologie.

#### Votre futur job

On apprécie les sociologues et les anthropologues pour leur capacité à analyser le monde dans lequel nous vivons, tout en contribuant à résoudre les problèmes ou à réduire les tensions qui surviennent dans des sociétés marquées par les mutations, la complexité et la diversité.

- Intervention sociale et vie politique (aux niveaux local, régional, fédéral, européen, international)
- Organisations, associations et administrations publiques dans les domaines de l'aide à la jeunesse, de l'action sociale, des migrations, de l'environnement, des rapports de genre, de l'emploi, de la participation citoyenne
- Expertise (cabinet ministériel, consultance privée, aide à la décision politique et économique, aménagement de l'espace et gestion de la mobilité, flux migratoires, politiques sociales et de soins de santé, précarité et santé mentale, sécurité et protection, etc.)
- Agences de sondages, enquêtes d'opinion, services marketing
- Vie associative et culturelle, mouvements sociaux, associations féministes, de solidarité
- Services du personnel, gestion des ressources humaines, sciences du travail
- Métiers de l'interculturalité (à un niveau local - médiation, interface, etc. - mais aussi à un niveau global, dans des entreprises ou des organisations internationales - autour de la rencontre entre les cultures : fonctions de « traduction », de « facilitation », etc.)
- Coopération au développement, aide humanitaire, organisations non gouvernementales (ONG)
- Nouveaux métiers en lien avec l'innovation culturelle et la communication (publicité, cyberculture, réseaux sociaux, gestion de l'information, etc.)
- Enseignement et recherche

Selon les domaines dans lesquels elles et ils se spécialisent au cours de leur formation, en fonction de leur master, de leur stage et de leur mémoire de fin d'études, les sociologues et anthropologues peuvent intervenir sur de nombreux terrains, en s'intéressant à des objets inédits voire « décalés » ou à des thématiques récentes : les nouvelles formes d'inégalité et de précarité, les rapports de genre, les effets du capitalisme sur la vie individuelle, la globalisation et le multiculturalisme, internet et les réseaux sociaux, les enjeux écologiques, les différents modes de consommation, les normes liées au « bien-être » et à l'« épanouissement personnel », les transformations des rapports hommes / femmes et les questions liées à la sexualité, les métamorphoses des croyances et des pratiques religieuses, la mobilité spatiale et les nouvelles manières d'habiter et de coexister dans un quartier, la flexibilité du travail et l'instabilisation de la famille, etc.

#### Votre programme

Le programme de bachelier en sociologie et anthropologie est un programme de 1er cycle (bachelier dit de "transition"), qui comporte 180 crédits, et fait l'objet d'une découpe chronologique en trois blocs annuels de 60 crédits.

Le programme repose sur 4 piliers :

1. **une solide formation pluridisciplinaire en sciences humaines** par des enseignements introductifs aux principales disciplines des sciences humaines et sociales (philosophie, histoire, économie, droit, science politique, psychologie, sociologie et anthropologie)
2. **une formation de plus en plus spécialisée en sociologie et anthropologie** : (Analyse des théories sociologiques, Sociologie de la culture, Questions spéciales d'anthropologie, Sociologie politique, Analyse de l'action publique, Socio-anthropologie du symbolique, Analyses et théories du pouvoir, Sociologie de l'action collective, Mutations et politiques urbaines, etc.)
3. **une formation méthodologique**, sous forme de cours et séminaires qui ont pour objet l'apprentissage de différentes méthodes qualitative et quantitative en sciences humaines et sociales : Démarche et méthodes en sciences sociales, Méthodes de terrain, Méthodes quantitatives, etc.
4. **un enseignement linguistique de qualité**. Même si vous optez pour un programme unilingue, vous bénéficierez de cours d'anglais et de néerlandais (ou d'espagnol si vous n'avez aucune base en néerlandais) durant la première et la deuxième année, et vous devrez choisir une des deux langues dans le 3e#bloc. Durant le troisième bloc annuel, un enseignement de sociologie et anthropologie doit obligatoirement être suivi en anglais ou en néerlandais : Society and Environment ou Milieu en samenleving.

Par ailleurs, les étudiant-es qui le souhaitent peuvent, durant le 2e quadrimestre du 3e#bloc, poursuivre un séjour Erasmus, au sein d'une université en Europe, Asie, Amérique du nord ou du sud dont les programmes sont dispensés dans une autre langue que le français.

Autre formule proposée : les étudiant-es dont la réussite a été proclamée à l'issue de la session de juin peuvent postuler à une bourse annuelle pour séjour linguistique d'été en Flandre ou à l'étranger.

### Opter pour un bachelier supplémentaire

Les programmes de bacheliers supplémentaires sont l'une des spécificités de l'UCLouvain Saint-Louis - Bruxelles.

Tout-e étudiant-e peut entamer un deuxième bachelier, parallèlement à son bachelier principal. Il s'agira de compléter le cursus principal avec un minimum de 60 et un maximum de 125 crédits supplémentaires à répartir sur plusieurs années. Le bachelier supplémentaire peut être terminé après le bachelier principal. Une série de cours suivis dans le programme principal sont valorisés dans le cadre du bachelier supplémentaire et ne font donc plus l'objet d'une évaluation.

Le grade de bachelier supplémentaire a la même valeur que le grade de bachelier principal et assure un accès immédiat au master correspondant.

Sont possibles des bacheliers supplémentaires en :

- [Bachelier en philosophie \[Bachelier supplémentaire pour porteur-se d'un titre de bachelier en sociologie et anthropologie\]](#)
- [Bachelier en droit \[Bachelier supplémentaire pour porteur-se d'un titre de bachelier en sociologie et anthropologie\]](#)

Plus d'informations en contactant l'administration facultaire : [espo@usaintlouis.be](mailto:espo@usaintlouis.be).

## SOCB1BA - Profil enseignement

### COMPÉTENCES ET ACQUIS AU TERME DE LA FORMATION

Au terme de ses études de bachelier en sociologie et anthropologie, l'étudiant-e aura acquis les compétences suivantes :

#### **I. Acquérir les bases disciplinaires et méthodologiques dans le domaine de la sociologie et de l'anthropologie**

- **Maîtriser les savoirs fondamentaux de la sociologie et de l'anthropologie, situés sur le plan épistémologique, permettant de répondre aux questions clés de recherche adressées par la discipline.**
- **Acquérir progressivement une culture poussée en sociologie et en anthropologie, à partir de cours généraux et spécialisés:** sociologie, anthropologie, analyse des théories sociologiques, sociologie politique, sociologie de la culture, questions spéciales d'anthropologie, socio-anthropologie du symbolique, sociologie de l'action collective...

#### **II. Acquérir les savoirs de base dans les domaines complémentaires à la sociologie et à l'anthropologie**

- **Mobiliser, de manière interdisciplinaire, des savoirs issus de divers domaines des sciences humaines** afin d'analyser des phénomènes de société contemporains ou historiquement situés.
- **Acquérir une culture générale en sciences humaines et sociales**, reposant sur la connaissance des principaux postulats et enseignements des différentes disciplines, ainsi que de leurs méthodes et des enjeux éthiques qui leur sont liés

#### **III. Se former à la démarche scientifique**

- **Maîtriser et mettre en Œuvre les règles et les principes éthiques de la démarche scientifique en sociologie et anthropologie**
- **Collecter et traiter avec discernement les données empiriques, tant quantitatives que qualitatives**
  - Développer des aptitudes à rechercher, lire, comprendre, interroger et synthétiser des textes scientifiques
  - Acquérir progressivement la capacité à produire, seul et en équipe, un travail d'analyse sur des phénomènes sociaux contemporains
  - Acquérir progressivement la capacité à conduire de façon fructueuse une recherche de données, en usant avec discernement des méthodes de récolte des données, tant quantitatives que qualitatives (statistiques, enquêtes par questionnaires, entretiens, méthodes d'observation, etc.)
- **Produire une analyse en autonomie et en collaboration avec ses pairs**
- **Faire preuve d'esprit critique et d'indépendance de jugement**
- **Communiquer de manière structurée, pertinente et argumentée, en mobilisant les concepts et méthodes de la discipline**
  - Acquérir la capacité à communiquer le résultat d'une analyse de façon claire, cohérente, structurée et attractive, sous des formes tant écrites qu'orales
  - Acquérir la capacité à traiter les données, à partir d'un état des travaux pertinents en la matière et selon les méthodes d'analyse les plus appropriées.

#### **IV. Maîtriser la communication orale et écrite**

- **Mettre en pratique des compétences linguistiques dans au moins une langue étrangère**
  - Acquérir la maîtrise de l'anglais et du néerlandais ou de l'espagnol, à l'oral comme à l'écrit ; plus spécialement, la possibilité de soutenir une conversation courante ainsi que de communiquer sur les objets et analyses des sciences sociales
  - Acquérir des aptitudes suffisantes en anglais et/ ou en néerlandais pour suivre un cours, l'étudier et en présenter l'examen oral ou écrit dans la langue-cible (choix d'un cours en troisième année en néerlandais ou en anglais)
  - Familiarisation avec un environnement allophone actif (séjour ERASMUS à l'étranger en troisième année)

### STRUCTURE DU PROGRAMME

Le programme de bachelier en sociologie et anthropologie est un programme de 1er cycle (bachelier dit de "transition"), qui comporte 180 crédits, et fait l'objet d'une découpe chronologique en trois blocs annuels de 60 crédits. Il prépare à plusieurs formations de 2e cycle (programmes de Master) que nos étudiant-es poursuivent dans une autre institution universitaire (pour le détail, se reporter à la rubrique "et après... quelles formations ?").

La première année (1er bloc) est totalement commune pour les programmes de sciences politiques, information et communication et sociologie et anthropologie organisés par la faculté. Outre la volonté pédagogique de fonder la formation sur une solide base multidisciplinaire, qui est l'une des marques de fabrique des programmes organisés par l'UCLouvain Saint-Louis - Bruxelles, ce 1er bloc annuel commun facilite les réorientations en début de cursus : un-e étudiant-e peut modifier son orientation au 2e bloc vers une des




				Bloc annuel		
				1	2	3
○ BPOLS1120	Droit public 	Nicolas Bernard (supplée Isabelle Hachez)	DS [q2] [30h] [5 Crédits] 		x	

○ Économie et gestion

○ BNEER1183

Néerlandais I

				Bloc annuel		
				1	2	3
⌘ BSPOL1312	International relations 	Valentina Brogna (supplée Amandine Orsini)	EN [q1] [30h] [5 Crédits] 			x



## PROGRAMMES PARTICULIERS

> [Bachelier en sociologie et anthropologie \[Bachelier supplémentaire pour porteur-se d'un titre de bachelier en sciences politiques\]](#) [ <https://uclouvain.be/prog-2024-socb1ba-programme> ]

### **Bachelier en sociologie et anthropologie [Bachelier supplémentaire pour porteur-se d'un titre de bachelier en sciences politiques]**

- Obligatoire
- ✘ Au choix
- △ Exceptionnellement, non organisé cette année académique 2024-2025
- ⊖ Non organisé cette année académique 2024-2025 mais organisé l'année suivante
- ⊕ Organisé cette année académique 2024-2025 mais non organisé l'année suivante
- △ ⊕ Exceptionnellement, non organisé cette année académique 2024-2025 et l'année suivante
- Activité avec prérequis
- 🌐 Cours accessibles aux étudiants d'échange
- 🚫 Cours NON accessibles aux étudiants d'échange
- [FR] Langue d'enseignement (FR, EN, ES, NL, DE, ...)

Cliquez sur l'intitulé du cours pour consulter le cahier des charges détaillé (objectifs, méthodes, évaluation, etc..)

Bloc  
annuel

1 2 3

#### o Contenu de la formation :

#### o Bachelier supplémentaire pour porteur-se d'un titre de bachelier en sciences politiques

Ce programme standardisé de bachelier supplémentaire est susceptible d'être adapté en fonction du parcours individuel de l'étudiant-e.

Toutes ces unités d'enseignement sont spécifiquement requises pour obtenir le grade de bachelier en sociologie et anthropologie.

Remarques :

- Les unités d'enseignement suivies dans le cadre du programme de bachelier supplémentaire NE PEUVENT PAS intervenir dans le programme de bachelier principal en sciences politiques.

- L'étudiant-e inscrit-e dans la majeure trilingue ne peut pas suivre l'UE de Society and environment (+NL) et doit par conséquent inscrire à son programme de bachelier supplémentaire l'UE de Intercultural communication.

- L'étudiant-e inscrit-e dans la majeure unilingue ou bilingue doit remplacer dans son programme de bachelier principal en sciences politiques, l'UE de Travail, emploi et protection sociale par une UE optionnelle.

Total du nombre de crédits inscrits au programme du bachelier supplémentaire : 60 crédits.

#### o Discipline

○ BSOCA1211	Analyse des théories sociologiques	Jean-Pierre Delchambre	FR [q1] [30h] [5 Crédits] 🌐		x	x
○ BSOCA1210	Sociologie de la culture	Jean-Pierre Delchambre	FR [q1] [30h] [5 Crédits] 🌐		x	x
○ BSOCA1312	Socio-anthropologie du symbolique	Olivier Schmitz (supplée Jean-Pierre Delchambre)	FR [q1] [30h] [5 Crédits] 🌐		x	x
○ BHDPO1316	Mutations et politiques urbaines					



- BPOLS1113 - [Analyse des institutions médiatiques](#)
- BCOMU1317** "Public space, knowledge and media" a comme prérequis BPOLS1110
- BPOLS1110 - [Information et communication](#)
- BDRAN1265** "Law and Religion" a comme prérequis BESPO1176
- BESPO1176 - [Droit](#)
- BECGE1321** "Organisational studies " a comme prérequis BESPO1160
- BESPO1160 - [Sociologie](#)
- BECGE1326** "Humans and organization" a comme prérequis BESPO1160
- BESPO1160 - [Sociologie](#)
- BHDPO1312** "International relations analysis" a comme prérequis BESPO1162
- BESPO1162 - [Science politique](#)
- BHDPO1315** "EU politics" a comme prérequis BESPO1162
- BESPO1162 - [Science politique](#)
- BHDPO1316** "Transformations and urban politics" a comme prérequis BESPO1160
- BESPO1160 - [Sociologie](#)
- BHDPO1317** "Political parties and lobby groups " a comme prérequis BESPO1162
- BESPO1162 - [Science politique](#)
- BNEER1282** "Dutch II" a comme prérequis BNEER1183
- BNEER1183 - [Néerlandais I](#)
- BNEER1382** "Dutch III" a comme prérequis BNEER1282
- BNEER1282 - [Néerlandais II](#)
- BPOLS1120** "Public Law" a comme prérequis BESPO1176
- BESPO1176 - [Droit](#)
- BPOLS1233** "Quantitative methods II: statistics" a comme prérequis BPOLS1231
- BPOLS1231 - [Démarche et méthodes en sciences sociales](#)
- BPOLS1252** "Anthropology: special topics" a comme prérequis BESPO1160 OR BPOLS1111
- BESPO1160 - [Sociologie](#)
- BPOLS1111 - [Anthropologie](#)
- BPOLS1320** "Media and politics" a comme prérequis BPOLS1110 OR BESPO1162
- BPOLS1110 - [Information et communication](#)
- BESPO1162 - [Science politique](#)
- BPOLS1321** "Society and Environment" a comme prérequis BESPO1162 OR BESPO1160
- BESPO1162 - [Science politique](#)
- BESPO1160 - [Sociologie](#)
- BPOLS1330** "Quantitative methods I: data production" a comme prérequis BPOLS1231
- BPOLS1231 - [Démarche et méthodes en sciences sociales](#)
- BPOLS1331** "Quantitative methods III: data analysis" a comme prérequis BPOLS1330 AND BPOLS1233
- BPOLS1330 - [Méthodes quantitatives I: Production des données](#)
- BPOLS1233 - [Méthodes quantitatives II: Statistique](#)
- BPOLS1352** "Multidisciplinary workshop" a comme prérequis BPOLS1231 AND BPOLS1330 AND BSOCA1330
- BPOLS1231 - [Démarche et méthodes en sciences sociales](#)
- BPOLS1330 - [Méthodes quantitatives I: Production des données](#)
- BSOCA1330 - [Méthodes de terrain: Observation et entretiens](#)
- BSOCA1210** "Sociology of culture" a comme prérequis BESPO1160
- BESPO1160 - [Sociologie](#)
- BSOCA1211** "Analysis of sociological theories " a comme prérequis BESPO1160
- BESPO1160 - [Sociologie](#)
- BSOCA1310** "The Sociology of Collective Action" a comme prérequis BESPO1160
- BESPO1160 - [Sociologie](#)
- BSOCA1312** "Socio-anthropology of the symbolic " a comme prérequis BESPO1160
- BESPO1160 - [Sociologie](#)
- BSOCA1313** "Historical sociology of European integration " a comme prérequis BESPO1160
- BESPO1160 - [Sociologie](#)
- BSOCA1314** "Society and environment" a comme prérequis BESPO1162 OR BESPO1160
- BESPO1162 - [Science politique](#)
- BESPO1160 - [Sociologie](#)
- BSOCA1315** "Analysis and theories of power" a comme prérequis BESPO1162 OR BPOLS1110 OR BESPO1160
- BESPO1162 - [Science politique](#)



○ BPOLS1111 Karine Dejean (coord.)	Anthropologie	Jean-Pierre Delchambre	ES [q2] [30h +9h] [5 Crédits]
---------------------------------------	---------------	------------------------	--

### ○ Droit

○ BESPO1176	Droit	Thibaut Slingeneyer de Goeswin (supplée Diane Bernard)	ES [q1] [45h +15h] [5 Crédits]
-------------	-------	--	---

### ○ Autres sciences humaines et sociales

○ BESPO1162	Science politique	Olivier Paye	ES [q1] [30h] [5 Crédits]
○ BPOLS1110	Information et communication	Geoffroy Patriarche	ES [q1] [30h +6h] [5 Crédits]
○ BPOLS1112	Institutions politiques de la Belgique	Yannick Vanderborght	ES [q2] [30h] [5 Crédits]
○ BPOLS1113	Analyse des institutions médiatiques	Victor Wiard	ES [q2] [30h +4h] [5 Crédits]
○ BPOLS1121	Histoire du temps présent	Béregère Piret	ES [q2] [30h +11h] [5 Crédits]

### ○ Informatique et méthodes

○ BPOLS1150	Introduction au travail universitaire en sciences sociales	Karine Dejean (coord.) Marie Dufrasne	ES [q1] [22.5h +15h] [5 Crédits]
○ BPOLS1231	Démarche et méthodes en sciences sociales	Karine Dejean	

○

## SOCB1BA - 2e bloc annuel

---

- Obligatoire
- ✂ Au choix
- △ Exceptionnellement, non organisé cette année académique 2024-2025
- ⊖ Non organisé cette année académique 2024-2025 mais organisé l'année suivante
- ⊕ Organisé cette année académique 2024-2025 mais non organisé l'année suivante
- △ ⊕ Exceptionnellement, non organisé cette année académique 2024-2025 et l'année suivante
- Activité avec prérequis
- 🌐 Cours accessibles aux étudiants d'échange
- 🌐 Cours NON accessibles aux étudiants d'échange
- [FR] Langue d'enseignement (FR, EN, ES, NL, DE, ...)

---

Cliquez sur l'intitulé du cours pour consulter le cahier des charges détaillé (objectifs, méthodes, évaluation, etc.)

## o Contenu de la formation :

---



## SOCB1BA - 3e bloc annuel

---

- Obligatoire
- ✂ Au choix
- △ Exceptionnellement, non organisé cette année académique 2024-2025
- ⊖ Non organisé cette année académique 2024-2025 mais organisé l'année suivante
- ⊕ Organisé cette année académique 2024-2025 mais non organisé l'année suivante
- △ ⊕ Exceptionnellement, non organisé cette année académique 2024-2025 et l'année suivante
- Activité avec prérequis
- 🌐 Cours accessibles aux étudiants d'échange
- 🌐 Cours NON accessibles aux étudiants d'échange
- [FR] Langue d'enseignement (FR, EN, ES, NL, DE, ...)

---

Cliquez sur l'intitulé du cours pour consulter le cahier des charges détaillé (objectifs, méthodes, évaluation, etc.)



o Atelier pluridisciplinaire

o BPOLS1352

Ateliers



⌘ Choix éventuel d'une unité d'enseignement parmi :

⌘ BHDPO1312	Analyse des relations internationales	Emmanuel Klimis (supplée Amandine Orsini)
-------------	---------------------------------------	---

## SOCB1BA - Informations diverses

### CONDITIONS D'ACCÈS

Décret du 7 novembre 2013 définissant le paysage de l'enseignement supérieur et l'organisation académique des études.  
Les conditions d'admission doivent être remplies au moment même de l'inscription à l'université.

#### SOMMAIRE

- [Conditions d'accès générales](#)
- [Conditions d'accès spécifiques](#)
- [Accès par valorisation des acquis de l'expérience](#)
- [Conditions particulières d'accès à certains programmes](#)

### Conditions d'accès générales

Sous réserve d'autres dispositions légales particulières et en vue de l'obtention du grade académique qui les sanctionne, ont accès à des études de premier cycle les étudiant-es qui justifient :

- 1° soit du certificat d'enseignement secondaire supérieur délivré à partir de l'année scolaire 1993–1994 par un établissement d'enseignement secondaire de plein exercice ou de promotion sociale de la Communauté française le cas échéant homologué s'il a été délivré par un établissement scolaire avant le 1er janvier 2008 ou revêtu du sceau de la Communauté française s'il a été délivré après cette date, ainsi que les titulaires du même certificat délivré, à partir de l'année civile 1994, par le jury de la Communauté française;
- 2° soit du certificat d'enseignement secondaire supérieur délivré au plus tard à l'issue de l'année scolaire 1992–1993 accompagné, pour l'accès aux études de premier cycle d'un cursus de type long, du diplôme d'aptitude à accéder à l'enseignement supérieur;
- 3° soit d'un diplôme délivré par un établissement d'enseignement supérieur en Communauté française sanctionnant un grade académique délivré en application du présent décret, soit d'un diplôme délivré par une institution universitaire ou un établissement organisant l'enseignement supérieur de plein exercice en vertu d'une législation antérieure;
- 4° soit d'un certificat ou diplôme d'enseignement supérieur délivré par un établissement d'enseignement de promotion sociale;
- 5° soit d'une attestation de succès à un des [examens d'admission](#) organisés par les établissements d'enseignement supérieur ou par un jury de la Communauté française; cette attestation donne accès aux études des secteurs, des domaines ou des cursus qu'elle indique;
- 6° soit d'un diplôme, titre ou certificat d'études similaire à ceux mentionnés aux littéras précédents délivré par la Communauté flamande, par la Communauté germanophone ou par l'Ecole royale militaire;
- 7° soit d'un diplôme, titre ou certificat d'études étranger reconnu équivalent à ceux mentionnés aux littéras 1° à 4° en application d'une législation fédérale, communautaire, européenne ou d'une convention internationale;

#### Remarques :

Les demandes d'équivalence doivent être introduites auprès du [Service des équivalences](#) du Ministère de l'Enseignement supérieur et de la Recherche scientifique de la Communauté française de Belgique dans le respect des délais fixés par celui-ci.

Les deux titres suivants sont reconnus équivalents d'office au Certificat d'enseignement secondaire supérieur (CESS) :

- baccalauréat européen délivré par le Conseil supérieur de l'Ecole européenne,
- baccalauréat international délivré par l'Office du baccalauréat international de Genève.

8° soit du diplôme d'aptitude à accéder à l'enseignement supérieur (DAES) conféré par le jury de la Communauté française.

### Conditions d'accès spécifiques

- L'accès aux études de 1er cycle (bacheliers) aux candidats de nationalité hors Union européenne qui ne sont pas assimilés aux ressortissants belges est conditionné aux critères suivants :
  - ne pas avoir obtenu de diplôme d'enseignement secondaire depuis plus de 3 ans maximum. Exemple: pour une demande d'admission pour l'année académique 2024-2025, vous devez avoir obtenu votre diplôme lors des années académiques 2021-2022, 2022-2023 ou 2023-2024. En Communauté française de Belgique, l'année académique s'étend du 14 septembre au 13 septembre.
  - ne pas être déjà titulaire d'un diplôme de 1er cycle
- Les candidats, quelle que soit leur nationalité, disposant d'un diplôme d'études secondaires d'un pays hors Union européenne, doivent avoir obtenu une moyenne de 13/20 minimum ou, à défaut, d'avoir obtenu cette moyenne, avoir réussi une année d'études en Belgique (par exemple spéciale Maths/sciences).
- Pour tout diplôme d'études secondaires **issu d'un pays de l'Union européenne**, la demande d'admission **doit** contenir l'équivalence de votre diplôme ou, à tout le moins, la preuve du dépôt de la demande d'équivalence auprès de la Fédération Wallonie-Bruxelles (Communauté française de Belgique). Pour toute information relative à l'obtention d'une équivalence, veuillez-vous référer au [service compétent](#).

- Pour tout diplôme d'études secondaires **issu d'un pays hors Union européenne, la demande d'admission doit contenir l'équivalence de votre diplôme** délivrée par la Fédération Wallonie-Bruxelles (Communauté française de Belgique). Pour toute information relative à l'obtention d'une équivalence, veuillez-vous référer au [site suivant](#).

## Accès par valorisation des acquis de l'expérience

### Accès au premier cycle sur la base de la valorisation des savoirs et compétences acquis par expérience professionnelle ou personnelle (VAE)

Aux conditions générales que fixent les autorités de l'établissement d'enseignement supérieur, en vue de l'admission aux études, les jurys valorisent les savoirs et compétences des étudiant-es acquis par leur expérience professionnelle ou personnelle.

Cette expérience personnelle ou professionnelle doit correspondre à au moins cinq années d'activités, des années d'études supérieures ne pouvant être prises en compte qu'à concurrence d'une année par 60 crédits acquis, sans pouvoir dépasser 2 ans. Au terme d'une procédure d'évaluation organisée par les autorités de l'établissement d'enseignement supérieur, le jury juge si les aptitudes et connaissances de l'étudiant-e sont suffisantes pour suivre ces études avec succès.

Au terme de cette évaluation, le jury détermine les enseignements supplémentaires et les dispenses éventuelles qui constituent les conditions complémentaires d'accès aux études pour l'étudiant-e.

## Conditions particulières d'accès à certains programmes

- Accès aux études de **premier cycle en sciences de l'ingénieur, orientation ingénieur civil et orientation ingénieur civil architecte**

Attestation de réussite à l'[examen spécial d'admission aux études de premier cycle en sciences de l'ingénieur, orientation ingénieur civil et orientation ingénieur civil architecte](#).

L'accès à ces études est toujours subordonné à la réussite de cet examen spécial d'admission. Les matières du programme ainsi que le mode d'organisation de l'examen peuvent être obtenus auprès du secrétariat de cette faculté.

- Accès aux études de **premier cycle en médecine vétérinaire**

L'accès aux études de premier cycle en médecine vétérinaire est régi par [le décret du 16 juin 2006 régulant le nombre d'étudiants dans certains cursus de premier cycle de l'enseignement supérieur \(non-résidents\)](#).

Les étudiants inscrits en 1<sup>ère</sup> année du grade de bachelier en médecine vétérinaire doivent se soumettre en fin d'année à un concours à l'issue duquel certains d'entre eux pourront obtenir, selon un quota défini, une attestation les autorisant à poursuivre leurs études. Cette attestation sera exigée au moment de l'inscription administrative auprès du Service des inscriptions de l'UCLouvain à la suite du cycle.

- Accès aux études de **premier cycle en kinésithérapie et réadaptation**

L'accès aux études de premier cycle en kinésithérapie et réadaptation est régi par [le décret du 16 juin 2006 régulant le nombre d'étudiants dans certains cursus de premier cycle de l'enseignement supérieur \(non-résidents\)](#).

- Accès aux études de **premier cycle en sciences psychologiques et de l'éducation, orientation logopédie**

L'accès aux études de premier cycle en sciences psychologiques et de l'éducation, orientation logopédie est régi par [le décret du 16 juin 2006 régulant le nombre d'étudiants dans certains cursus de premier cycle de l'enseignement supérieur \(non-résidents\)](#).

- Accès aux études de **premier cycle en médecine et en sciences dentaires**

L'accès aux études de premier cycle en médecine et en sciences dentaires est conditionné par la réussite d'un concours d'accès.

Les informations y relatives sont disponibles [sur le site de l'ARES](#) (Académie de Recherche et d'Enseignement Supérieur).

- Accès au **Bachelor of Science in Business Engineering**

The Bachelor of Science in Business Engineering is a joint program organised by KU Leuven and UCLouvain Saint-Louis Bruxelles. In order to register, all candidate must first submit an application via the [KU Leuven admission platform](#). The [conditions of access](#) to this programme are specific.



